



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

| Isère



Conseil Départemental de la Charte Romain Jacob

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA CHARTE ROMAIN JACOB DE L'ISÈRE

**AMÉLIORER ENSEMBLE L'ACCÈS AUX SOINS
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**



QUI SOMMES NOUS ?



Créé officiellement en février 2023,
le **Comité départemental de la Charte Romain Jacob de l'Isère**
rassemble plus de 30 partenaires représentant :

- Collectivités territoriales,
- établissements de santé et médico-sociaux,
- professionnels de santé et Exercices coordonnés,
- associations du champ du handicap,
- représentants des usagers et personnes concernées,
- institutions sanitaires et médico-sociales,
- services de l'État et acteurs de la protection sociale.

La dynamique locale est pilotée par la CPAM de l'Isère sous la responsabilité de Madame Alix Bros, Directrice Accès aux Droits et à la Prévention.

NOS MISSIONS

Analyser et agir pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en Isère grâce à :

- Un état des lieux régulier des pratiques en matière de soins et des besoins via le baromètre national Handifaction.
- L'identification des freins à l'accès aux soins et aux droits.
- Le développement d'actions concrètes à travers des groupes de travail thématiques :
 - » Accessibilité des soins et des droits.
 - » Parcours coordonné pour les usagers et leurs aidants.
 - » Formation et sensibilisation des professionnels de santé.
- La coordination des initiatives et la diffusion des bonnes pratiques
- La promotion de la signature et la mise en œuvre de la Charte Romain Jacob dans les structures du territoire :



UN ENGAGEMENT NATIONAL ET TERRITORIAL FORT

La Charte Romain Jacob, rédigée en 2014 sous l'égide de l'association Handidactique, repose sur 12 recommandations essentielles pour garantir un accès équitable aux soins des personnes vivant avec un handicap. Elle s'appuie sur :

- Le baromètre Handifaction (outil d'évaluation continue),
- des outils de formation et d'accompagnement pour les professionnels,
- des ressources pédagogiques pour les établissements.

Aujourd'hui, plus de 7000 signataires en France sont engagés autour de ces principes, du Président de la République aux établissements de santé de proximité.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est fortement impliquée : l'ensemble des CPAM, de l'Ugecam, de la Carsat Rhône-Alpes et des instances régionales de l'Assurance Maladie sont signataires depuis septembre 2022.

LES ACTIONS DÉPLOYÉES EN ISÈRE

SENSIBILISATION DES FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

En 2025, un module de 2 jours a été intégré en 2e année de médecine, pour sensibiliser les étudiants aux spécificités du soin et de l'accompagnement avec la participation directe de personnes en situation de handicap.

MALLETTE À OUTILS



Outil développé par le comité destiné aux professionnels de santé. Il est désormais utilisé dans les cursus de formation continue hospitalière et libérale. Pictogrammes, vidéos explicatives, fiches-conseils, outils numériques, supports d'aide à la communication. Il est mis à disposition des professionnels pour faciliter la relation de soins.



Télécharger
la mallette

Vivre avec
un handicap

L'accessibilité pour tous



Les dispositifs mis en place
pour vivre au mieux votre handicap
et vous accompagner au quotidien.



Destiné aux personnes en situation de handicap
et leurs aidants : informations locales, services
d'accompagnement, associations ressources,
numéros dédiés aux aidants et dispositifs
accessibles sur le territoire.



Télécharger
le livret

NOS PARTENAIRES ISÉROIS MAJEURS

- ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- Maison Départementale de l'Autonomie (MDA Isère)
- UGECAM
- CAF
- UGA
- Collectivités locales (Département, Région, Communes)
- Associations représentatives : Handiréseaux 38, communauté 360, AFIPH, APF, Envol Autisme Isère, Agefiph, Cap emploi...
- Professionnels et établissements de santé et médico-sociaux.

POUR NOUS CONTACTER



CDCRJ38.cpam-isere@assurance-maladie.fr

Suivre le fil de nos actions sur
www.handidactique.org > Charte Romain Jacob > comités

